



Reçu le

14 NOV. 2025

Mairie de Saint-Eloi

À l'attention de Monsieur le Maire
Mairie de Saint-Éloi
2 chemin du Bois-Bouchot
58000 Saint-Éloi

Paris, le 27 octobre 2025

Objet : Information sur la nomination d'un délégué départemental France Parkinson

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil d'Administration de l'association France Parkinson, dont le siège est situé au 18 rue des Terres au Curé 75013 Paris, a récemment décidé de renforcer ses actions dans le département de la Nièvre. À cet effet, il a été décidé de créer un comité départemental France Parkinson dans la Nièvre.

Cette initiative vise à renforcer notre présence locale et à accompagner plus directement les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, ainsi que leurs proches, sur le territoire.

A cet effet, le Conseil d'Administration a désigné :

Madame Nina THEVENIN

en qualité de déléguée départementale de la Nièvre.

Les coordonnées du comité 58 sont les suivantes :

Email : comite58@franceparkinson.fr

Téléphone : 06 68 95 10 97

Crée en 1984 et reconnue d'utilité publique, l'association France Parkinson a pour mission de sensibiliser le public à la maladie de Parkinson, de soutenir la recherche, et d'offrir un accompagnement aux personnes touchées par cette maladie ainsi qu'à leurs proches aidants. Nos actions s'étendent sur tout le territoire en collaboration avec les partenaires locaux.

Mme Thévenin est particulièrement engagée dans le développement d'initiatives en faveur des personnes malades et de leurs proches, en étroite collaboration avec les institutions et partenaires locaux, dont votre municipalité.

Si vous ou vos services souhaitiez échanger avec elle pour en savoir plus sur les missions du comité, approfondir votre compréhension de la maladie de Parkinson, ou envisager des actions conjointes, Madame Thévenin se tient à votre disposition pour tout contact.



Je vous remercie par avance pour l'attention que vous porterez à cette communication. Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma haute considération.

Jean-Louis DUFLOUX
Président